

2 JUILLET 2018

20 SEPTEMBRE 2018 – LE CANAL DU MIDI SUR SON 31

Le **jeudi 20 septembre prochain**, à partir de 18h30, la Mission Mécénat de **Voies navigables de France (VNF)** organise un dîner de gala au profit de la replantation du canal du Midi. Entreprises et grand public sont conviés à cette soirée caritative organisée au **Domaine de Rochemontès**, à quelques kilomètres de Toulouse.



©Domaine de Rochemontès

UN DINER DE GALA POUR LA REPLANTATION DU CANAL DU MIDI

ENSEMBLE, REPLANTONS LE CANAL DU MIDI

Dîner de gala
Voies navigables de France

Jeudi 20 septembre 2018

Dès 18H30



Domaine de Rochemontès
à Seilh (Haute-Garonne)

En présence de Monsieur Jean-Luc Moudenc, Maire de
Toulouse, Président de Toulouse Métropole

Classé au titre des Monuments Historiques, le **Domaine de Rochemontès**, datant du XVIIème et XVIIIème siècle, accueillera le **20 septembre prochain** un **dîner caritatif** organisé par la Mission Mécénat de Voies navigables de France. Au programme, une visite des somptueux jardins par le propriétaire des lieux, Henri de Roaldes du Bourg, descendant de Pierre-Paul Riquet, suivie d'un cocktail aux pieds du château bordé par la Garonne et enfin un dîner organisé dans l'Orangerie. La soirée sera animée par **SoulMates Tribute**, un duo formé par Matthieu Gimenez Espinos et Joana Varela, reprenant les plus grands titres de la Soul Music. Les 200 convives seront accueillis par les membres de l'association **Historia Tempori**, en habits d'époque.

De nombreuses entreprises se sont déjà mobilisées : Bourdarios, Buesa, GRDF, Holtzinger, La Poste, Libes, Liebherr Aerospace, Malet, Patrimoine SA, Saint-Georges Promotion, Stelen et Véolia ainsi que plusieurs particuliers qui ont déjà réservé leur table. À ce jour, toutes les places n'ont pas été vendues.

Tous les fonds récoltés seront reversés à la replantation du canal du Midi. Inscrit par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'Humanité, il est considéré comme l'un des joyaux de la région Occitanie. Reliant Toulouse à la mer méditerranéenne et réputé pour sa fameuse voûte végétale, il est menacé par le chancre coloré qui décime ses platanes.

- **Informations pratiques**

- Le 20 septembre 2018 à partir de 18h30 au Domaine de Rochemontès
- Table entreprise de 10 places : 2500€ (facture de 500€ et don de 2000€ dont 60% déductibles des impôts)
- Place pour les particuliers : 150 € (facture de 50€ et don de 100€ dont 66% déductibles des impôts)
- **Réservation avant le 20 juillet auprès de Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF : laurent.adnet@vnf.fr**

Le Domaine de Rochemontès, comment y aller ?

Domaine de Rochemontès,

31840 Seilh



« Après le succès rencontré lors du pique-nique des chefs, ayant réuni plus de 400 convives en mai dernier, nous renouvelons l'expérience avec l'organisation d'un dîner de gala en septembre prochain. Dans une dynamique de récolte de fonds pour aider à la replantation du canal, il nous paraît important de mobiliser les entreprises régionales, nationales et internationales ainsi que le grand public. Je me réjouis de l'enthousiasme rencontré jusqu'à présent pour cette cause. » **Astrid Le Vern, responsable du Club d'entreprises mécènes du canal du Midi**

©Pierre Beteille

LE RENOUVEAU DU CANAL DU MIDI : UN PROJET MAJEUR CONFIE À VNF



Le chancre coloré est une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui s'attaque exclusivement aux platanes. Sa propagation est principalement due aux activités humaines. Le long du canal, l'épidémie est favorisée par l'eau et les bateaux qui multiplient les blessures aux racines lors des amarrages.

C'est un pari audacieux que l'ensemble des équipes de la Direction Territoriale Sud-Ouest de VNF mène de front depuis 2011 qui a permis jusqu'à présent de **replanter plus de 8 000 arbres, d'abattre 20 500 platanes malades, de reconstruire près de 17 km de berges et d'installer près de 900 nichoirs** pour préserver les espèces d'oiseaux et de chauve-souris présentes sur les bords du canal.

La Mission Mécénat de VNF a permis depuis fin 2013, date de sa création, de collecter 5,5 millions € grâce au soutien de 10 000 donateurs individuels et 75 entreprises mécènes.

Le chancre coloré, une maladie qui décime les platanes du canal du Midi

Chaque année, ce champignon microscopique tue et sèche des milliers de platanes en bloquant la circulation de leur sève. À ce jour, il n'existe aucun traitement préventif ou curatif, l'unique solution est donc d'abattre les arbres contaminés et de replanter de nouvelles essences (chênes chevelus, érables planes, micocouliers, tilleuls à grandes feuilles).

Pour participer à la replantation du canal du midi, il est possible de faire un don sur :

<http://www.replantonslecanaldumidi.fr>

DE NOUVEAUX MÉCÈNES

L'urgence de la situation impose une prise de conscience collective et la mobilisation de tous les acteurs du territoire. C'est dans cette optique que **VNF a créé un club d'entreprises mécènes** du canal du Midi en 2013, dont l'objectif est de fédérer les acteurs économiques concernés par le développement du territoire et par les enjeux environnementaux, patrimoniaux et culturels. **Réunis autour d'une même cause, les membres du club contribuent directement à la sauvegarde du canal**, en participant au financement du programme de replantation et au rayonnement de la campagne, et en sensibilisant un large public par la promotion de leur soutien.

Depuis juillet 2017, **onze nouvelles entreprises** ont rejoint le Club des entreprises mécènes du canal du Midi : Assurance Mutuelle des Motards, Atelier d'Architectes Associés, Angelotti, Berger Levraut, BPD Marignan, CLS, Eiffage, MGEN, Regain, Rockwell Collins et Vinci Autoroutes.



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF_officiel**